

8. — Qu'entend-on par produits en fabrication, produits fabriqués ? Comment se fait l'estimation de ces valeurs à l'inventaire ?
9. — Que comprend l'achalandage (goodwill) ? Surquoi est basée l'estimation du goodwill. Motivez votre opinion.
10. — Quels soins particuliers apporterez-vous à la vérification des valeurs détenues par une compagnie d'assurances, consistant en actions et en obligations négociables et non négociables.
11. — Que comprend généralement le compte "Frais d'organisation", aux livres d'une compagnie. Doit-il être maintenu comme valeur active ? Motivez votre réponse.
12. — En dressant le bilan d'une maison de commerce, en fin d'exercice, comment traiterez-vous les articles ci-après :
 - a. — prime d'assurance contre le feu, risque non expiré ;
 - b. — intérêt payé d'avance sur effets à payer escomptés ;
 - c. — amortissement du matériel et outillage.Motivez vos réponses.



IV. — DROIT COMMERCIAL.

1. — A quelles conditions mineur et la femme mariée peuvent-ils exercer un commerce ? La femme mariée peut-elle recourir au tribunal pour obtenir une autorisation de faire commerce ? Expliquez au long la capacité légale :
 - a. — du mineur commerçant ;
 - b. — de la femme mariée commerçante.La loi exige-t-elle que la femme mariée rédige une déclaration avant de faire commerce ? Si oui expliquez comment cette déclaration sera faite.
2. — Quelles sont les obligations contractées par l'accepteur, le tireur et l'endosseur d'une lettre de change ? Quelles sont les contestations qui leur sont interdites ? Quelles sont les conséquences du protêt vis à vis ces diverses parties ?
3. — Quelles sont les formalités requises pour constituer par lettres patentes une compagnie par actions suivant la loi fédérale ? Existe-t-il des différences notables entre cette loi et la loi provinciale touchant à la constitution des compagnies ? Indiquez les dispositions les plus importantes qu'il sera bon d'insérer dans les lettres patentes.